

TVC9 est à la recherche de producteurs locaux pour réaliser une série de 5 à 13 épisodes d'une durée de 30 minutes qui seront diffusés sur ses ondes à l'hiver ou à l'automne 2022.

Les émissions produites doivent:

- être réalisées dans la zone de desserte de Cablevision en Abitibi-Témiscamingue par des producteurs établis dans cette même zone (<https://bit.ly/32YtPuW>)
- porter sur un sujet qui suscite l'intérêt de la communauté;
- être exemptes de langage grossier ou injurieux, de scènes diffamatoires ou stéréotypées, de violence et de contenu à caractère sexuel;
- répondre aux normes techniques du canal;
- respecter l'ensemble des règles sanitaires en vigueur en lien avec la pandémie COVID-19 pendant les tournages.

Le dossier de présentation doit contenir:

- le titre suggéré;
- le type d'émission (documentaire, entrevues, table-ronde, etc.);
- une description détaillée du projet;
- le déroulement d'une émission type;
- les coûts de réalisation et l'échéancier projeté du projet.

Dates importantes:

- **8 janvier 2022** - Date limite pour le dépôt du projet
- **Semaine du 24 janvier 2022** – Octroi des projets et signature des contrats
- **1^{er} août 2022** - Date limite pour la réception de la totalité du matériel vidéo si le projet est sélectionné

Saison TV d'hiver 2022 : 17 janvier au 15 mai

Saison TV d'automne 2022 : 12 septembre au 11 décembre

Les producteurs intéressés doivent soumettre leur dossier de présentation par courriel via le tv9@cablevision.ca.

Pour toute question : Isabelle Luneau, 819 825-9977 poste 7900.

Au plaisir de faire de la télé avec vous!